

CLARIFIER LES MYSTÈRES ENTOURANT LES MATÉRIAUX ALTERNATIFS.

L'EXPANSION :

Au Canada, nous sommes souvent confrontés à de grands écarts de température, allant de -40°C à +40°C. Tous les produits réagissent à la chaleur et au froid : le bois, le béton, le PVC et le HDPE. Il est essentiel de comprendre comment chaque produit réagit pour une installation adéquate. Quel est le degré d'expansion/contraction ? Selon le produit, il est important de respecter certaines règles :

- Toujours acclimater vos matériaux avant l'installation. En hiver, laissez-les reposer à l'intérieur pendant au moins 24 heures pour qu'ils atteignent la température ambiante. De même en été : un panneau exposé au soleil sera pleinement dilaté et devra être acclimaté avant l'installation pour retrouver son expansion naturelle.
- Toujours consulter les plages de températures d'installation minimale et maximale. Par exemple, le HDPE doit être installé entre 10 et 20°C et le PVC entre 5 et 25°C.
- Dans certains cas, il est nécessaire de percer un trou plus grand que la vis pour permettre au produit de se dilater.
-

L'ENTRETIEN :

Les produits alternatifs sont très résistants. Lavables à la machine à pression, ils sont résistants à l'eau, à l'humidité et à la corrosion.

Cependant, il est important de toujours consulter le guide technique avant d'utiliser un produit nettoyant chimique. Par exemple, l'acétone peut endommager le HDPE ou le PVC, et un produit dégommeur comme le GooGone peut affecter le polycarbonate.

LA DURÉE DE VIE :

Grâce à la qualité des résines et des molécules utilisées, nos produits sont essentiels pour une construction durable. Exigez une matière de qualité : un PVC premium aura moins tendance à jaunir ou à se fissurer, un HDPE traité conservera sa couleur pendant longtemps et un polycarbonate de qualité résistera aux impacts.

RECYCLABLE :

La plupart de nos produits sont recyclables, comme les madriers en plastique et le PVC : il suffit de les rapporter aux écocentres.